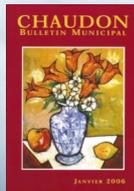


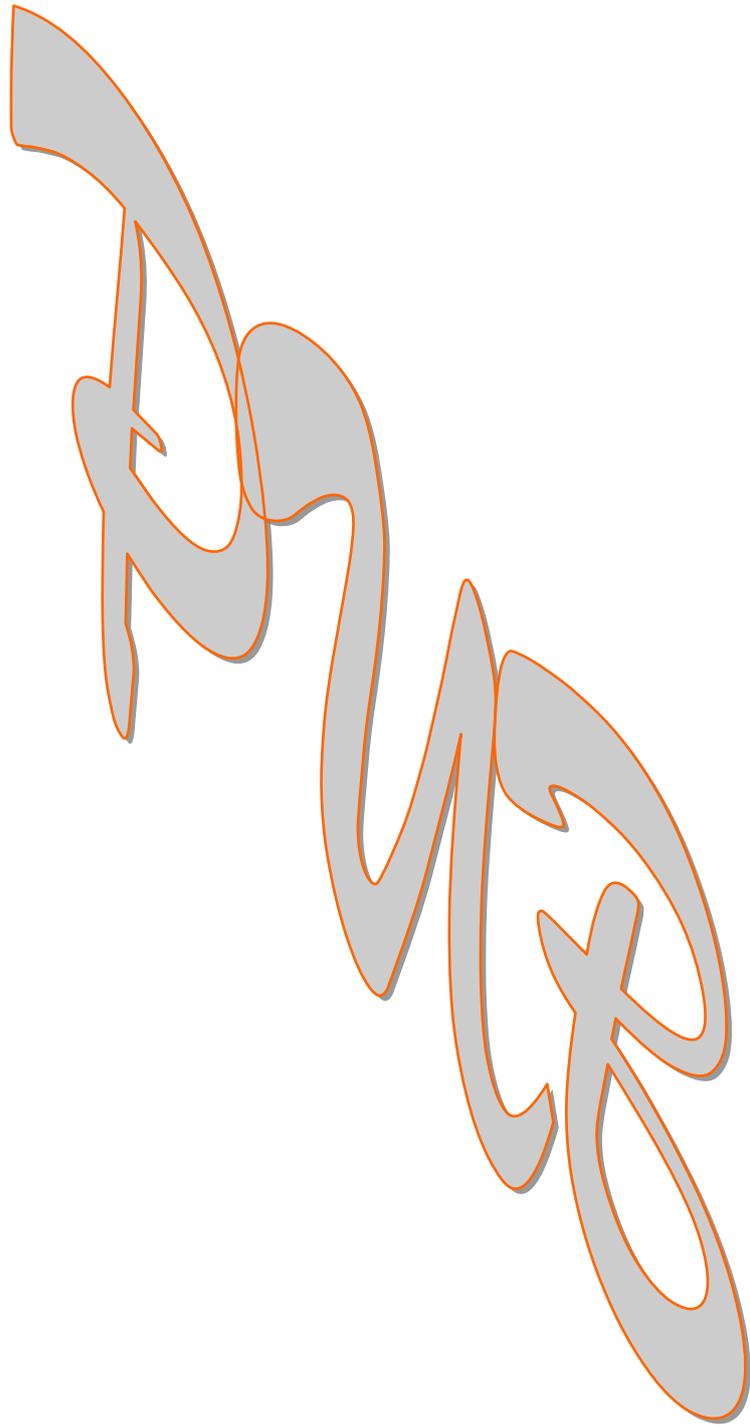
BULLETIN MUNICIPAL DE CHAUDON



50 ans

Janvier 2014
N° 50







Le mot du Maire



La patience est l'art d'espérer .
« Tout vient à point à qui sait attendre »



Depuis plus de 40 ans, la construction d'une salle de réunion d'un foyer rural était évoquée épisodiquement, mais la démographie (la population étant passée de 881 en 1968 à près de 1700 à ce jour, le nombre de logements de 400 à 880) imposait des réalisations comme :



- le renforcement du réseau d'eau,
- la création d'un assainissement des eaux usées,
- l'édification d'une école, d'un restaurant scolaire,
- d'un centre de loisirs.

Alors qu'une baisse importante de notre dette s'amorçait, cette réalisation attendue par les particuliers et surtout nos sociétés locales est devenue raisonnablement envisageable, d'autant plus que les possibilités d'emprunt se sont offertes pour les collectivités locales dans le cadre du plan de relance et que le remboursement plus rapide de la TVA nous permettait d'anticiper cet équipement.

2013 nous a permis également de terminer la sécurisation du chemin piétonnier en bordure de la route nationale et du chemin de Tivoly et de la rue de Mauzaize dans la traverse de Mormoulins, de l'aménagement rue des écoles, rue St Médard, et route de Vaubrun.

Ces différents travaux n'ayant eu comme financement que les fonds propres de la commune, les subventions du Conseil Général, et le retour de TVA 127 500 €, la subvention voirie 46 000 €, et le fonds de péréquation 32 500 €.

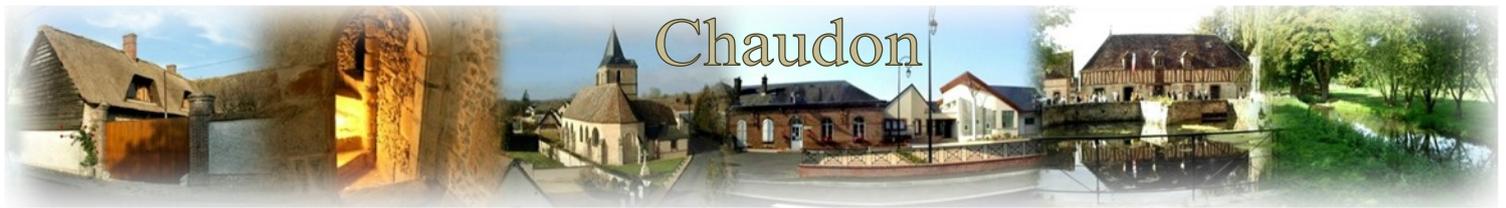


Malheureusement, les délais d'instruction de certains dossiers, le retard accumulé dans les appels d'offres ne nous ont pas permis de lancer les chantiers de sécurisation de la voirie. A savoir,

Réfection des chemins :

- ruelle des chênes 80 m,
- ruelle des marais 70 m,
- chemin de Boizard 25 m.

Création et réfection des passages piétons sur toute la commune.



Le mot du Maire²

De même, 2 dossiers d'intégration de voirie dans le domaine communal sont en instance chez les notaires respectifs ce qui entraîne un retard dans l'étude des dossiers d'éclairage public.

Depuis le budget 2011, les taux communaux des impôts sont restés stables, nous essaierons, lors du vote du budget 2014, de continuer dans ce sens.

Chaque début d'année, la commune rend hommage à ceux qui tout le long de l'année travaillent à l'animation du village et au mieux-être de la population.

Le comité des fêtes, le comité d'entraide qui animent et réunissent nos anciens plusieurs fois dans l'année en leur proposant différentes activités, la société de tir, les sapeurs-pompiers, les associations hors-commune, ADMR, Mission locale, Association GRACES à l'écoute de la population connaissant des problèmes de santé, d'emploi ou de formation.

Merci également au personnel enseignant, aux animateurs des centres de loisirs, aux salariés de la commune et du Regroupement Pédagogique qui tout au long de l'année encadre, éduque nos écoliers.

Une amicale pensée pour les familles qui font face à la maladie, qui ont été frappées par un deuil.

Jean-Jacques GUET

Maire de CHAUDON

Enquête Cadre de vie et sécurité

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise du 13 janvier au 12 avril 2014 une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat, la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontées au cours des deux dernières années : cambriolage, vandalisme, vol, agression, etc.

L'enquête est réalisée sur un échantillon de 24.000 logements. Parmi ces logements, certains se trouvent sur notre commune. Ces ménages seront interrogés par Mme MULLER Aude de L'Insee, enquêtrice munie d'une carte officielle l'accréditant. Les ménages concernés seront prévenus au préalable individuellement par lettre et informés du non de l'enquêtrice.

Les réponses fournies lors des entretiens restent anonymes et confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation. Elles servent uniquement à l'établissement des statistiques.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



Budget

BUDGET PRIMITIF 2013

Dépenses de Fonctionnement :

011 Charges à caractère Général	152.500 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	223.666 €
65 Autres charges de gestion courante	306.850 €
66 Charges financières	93.947 €
042 Opération d'ordre de transfert entre sections	7.585 €
022 Dépenses imprévues	20.000 €
023 Virement à la Section d'Investissement	211.568 €
67 Charges exceptionnelles	3.700 €

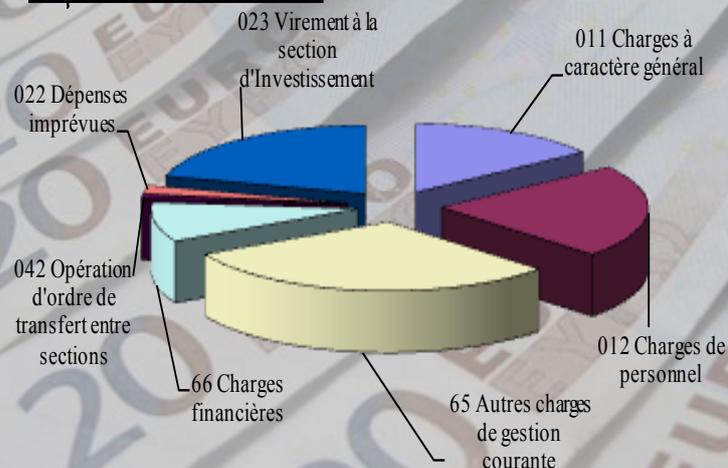
1 019.816 €

Recettes de Fonctionnement :

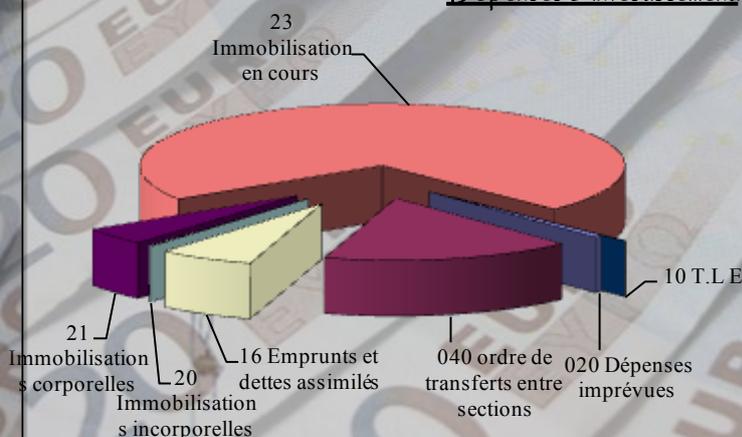
002 Résultat de fonctionnement reporté	187.393 €
70 Produits des services	6.500 €
73 Impôts et taxes	520.680 €
74 Dotations Participations	282.743 €
75 Autres produits de gestion courante	19.500 €
77 Produits exceptionnels	3.000 €

1 019.816 €

Dépenses de Fonctionnement:



Dépenses d'investissement:



Dépenses d'Investissement :

020 Dépenses imprévues	10.000 €
040 Opération ordre de transferts entre sections	303.382 €
10 T.L.E	1.000 €
16 Emprunts er dettes assimilés	116.238 €
20 Immobilisations incorporelles	3.230 €
21 Immobilisations corporelles	83.000 €
23 Immobilisations en cours, Travaux	1.300.587 €

1.817.437 €

Recettes d'Investissement :

01 Solde d'exécution de la section d'investissement	675.336 €
021 Virement de la section de Fonctionnement	211.568 €
040 Opération d'ordre de transfert entre sections	310.967 €
10 Dotations, Fds divers, Réserves	146.000 €
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	364.702 €
13 Subventions d'investissement	75.442 €
23 Immobilisations en cours	33.422 €

1.817.437€



Chaudon

L'Album de L'année

4

Janvier :

Assemblée générale 2014 du comité des fêtes

Le bureau est reconduit

Présidente : Annick Berland

Vice-présidente : Marguerite Loisel

Trésorière: Liliane Lesieur

Secrétaire: José Guittard

Secrétaire adjointe : Marie-line Philippe



Après la réunion, le comité des Fêtes a récompensé les habitants qui ont participé aux illuminations de fin d'année de leur maison, en leur offrant une boîte de chocolat, suivi d'un apéritif.

Janvier: Un car avait été affrété pour la sortie au « Cochon Grillé » à Maucé. Un après midi très apprécié par les convives.



mars:

60 joueurs venus de toute la région se sont rencontrés au concours de belote



Mars :

Les Malingreux et les Piètres étaient de sortie lors du carnaval des Cloches de Nogent le Roi

Avec 4 thèmes pour 4 groupes:

Nogent le Roi: La cour du Roi

Chaudon: La cour des Miracles

Lormaye: La cour de récréation

Coulombs: La cour des contes



Chaudon

5

L'Album de L'année

Avril :

80 personnes se sont retrouvées au banquet annuel des anciens.

Les doyens du repas :

Mme Anna Boucher

Mr Paul Josse



Avril:

Gérard Roux et Aimée Garaud sur le podium du concours de pêche, organisé par le comité des fêtes à l'étang place Laurent Cassegrain.

Août :

Dimanche matin à 9 h une vingtaine de marcheurs se sont donnés rendez-vous place Laurent Cassegrain pour une randonnée pédestre de 20 km, avec pique-nique, pour découvrir les communes avoisinantes.



Octobre :

Les retraités toujours heureux de se rencontrer pour un après midi récréatif!

Octobre :

Dernier Loto organisé à la salle communale, désormais toute les manifestations se feront à la salle des Associations 33 rue St Médard.





Chaudon

6

Nos Enfants

Ecole Primaire et Maternelle



RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES :

Le décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires remet la question des rythmes scolaires.

Depuis 2008, les élèves du primaire ont : 24 heures de classe répartis sur une semaine de 4 jours (8 demi-journées). Le décret du 24 janvier 2013 prévoit de : conserver 24 heures de classe, mais de revenir à la semaine des 4,5 jours (9 demi-journées)

Les nouveaux rythmes scolaires ont, avant tout, un objectif pédagogique : mettre en place une organisation du temps scolaire plus respectueuse des rythmes naturels d'apprentissage et de repos de l'enfant afin de favoriser la réussite de tous, à l'école primaire.

Les nouveaux rythmes scolaires conduiront ainsi à une meilleure répartition des heures de classe sur la semaine, à un allègement de la journée de classe de 45 minutes en moyenne et à la programmation des séquences d'enseignement aux moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. Ils permettent également une meilleure articulation des temps scolaire et périscolaire.

Après sondages effectués auprès des parents d'élèves, des enseignants et du transporteur des enfants, le matin et le soir, **les principes généraux d'organisation du temps scolaire** sont les suivants :

- 1° L'enseignement est dispensé dans le cadre d'une semaine de neuf demi-journées incluant le mercredi matin à partir de **la rentrée scolaire de septembre 2014 :**
- 2° Tous les élèves continuent de bénéficier de 24 heures de classe par semaine durant 36 semaines ;
- 3° La durée de la pause méridienne est de 1 H 30.

Horaires	Le Matin		Pause	L'Après-midi		Car
Chaudon	9 H 00	12 H 00	1 H 30	13 H 30	15 H 45	15 H 45
Boissy	8 H 45	11 H 45	1 H 30	13 H 15	15 H 30	15 H 30

Accueil périscolaire de 15 H 45 à 16 H 30:

Des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.), activités facultatives, seront proposés. La prise en charge sera assurée par le Syndicat de Regroupement Pédagogique :

Le principe de l'aide personnalisée est remplacée par les Activités Pédagogiques Complémentaires (A.P.C.) et sont organisées par le maître qui demande l'accord des parents.

L'étude surveillée est maintenue pour les enfants fréquentant le Centre de Loisirs à partir de 16 H 30.
Pas de restaurant scolaire le mercredi, restauration uniquement dans le cadre du Centre de Loisirs.

Les Activités périscolaires qui seront mises en place en prolongement du service public de l'éducation, visent à favoriser l'égal accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives ou aux loisirs éducatifs.

Accueil au Centre de Loisirs après 16 H 30: (pas de changement)



Chaudon

Nos Enfants

Périscolaire et Centre de Loisirs ⁷



Communauté de Communes
Tel: 02 37 51 23 24
e mail: cc.4vallées@wanadoo.fr
1, rue Porte Chartraine
28210 NOGENT-LE-ROI

L'accueil de loisirs "Un Monde à Nous"

5 bis grande rue 28210 Chaudon Tél.02.37.82.40.78 Email : comcom4vallées.chaudon@orange.fr

Horaire: périscolaire:

matin: 7h00/ 8h50

soir : 16h30/19h00

Mercredi: accueil, même horaire que le périscolaire

Journée loisir : 8h50/17h00

Petites et grandes vacances idem que le mercredi.

Les Activités 2013 – 2014:

Les mercredis de l'année:

Les « hippies » sont de retour !

Chaque mercredi les enfants découvrent la mode « hippies » : la gastronomie, l'époque, la musique...

Les activités proposées seront en rapport avec le thème:

Activités manuelles, Décoration de salle, Relaxation,

Jeux sportifs, Atelier cuisine.



Les vacances de la Toussaint :

Sur le chemin de l'école !

Découverte à travers un documentaire, aux quatre coins du globe de la destinée de cinq enfants qui n'ont pas accès à l'éducation mais qui savent combien apprendre est important pour l'avenir.

Les « hippies » se préparent pour Noël!

Fabrication d'objets pour le Téléthon.

Echange avec l'hôpital de Dreux service pédiatrie de

dessins pour les enfants malades, de même qu'avec la maison de retraite de Nogent le Roi.



Les « hippies » voyagent autour d'un monde solidaire!

Partage et collecte de livres pour une association africaine.

Fabrication de vêtements et accessoires.

Défilé de mode.

Sortie vélo pique-nique à Bréchamps.

Fête du centre, expo « hippies ».



Chaudon

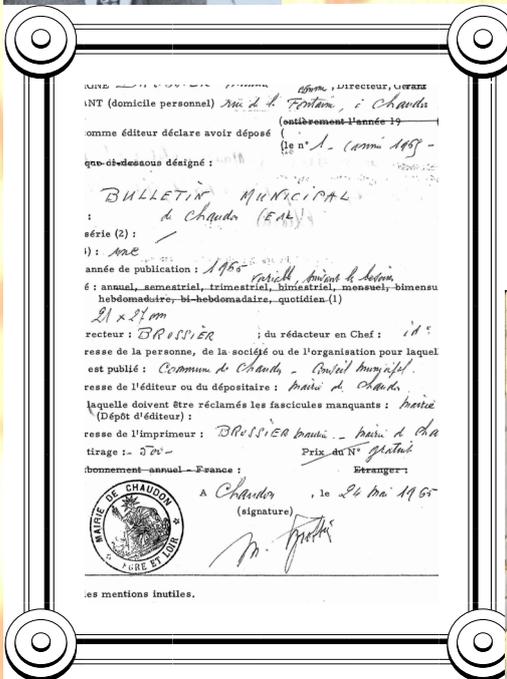
Le Bulletin Municipal à 50 ans!



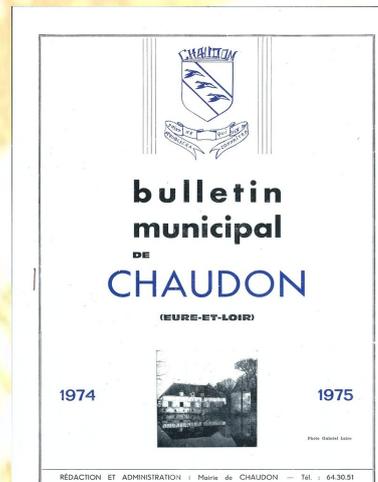
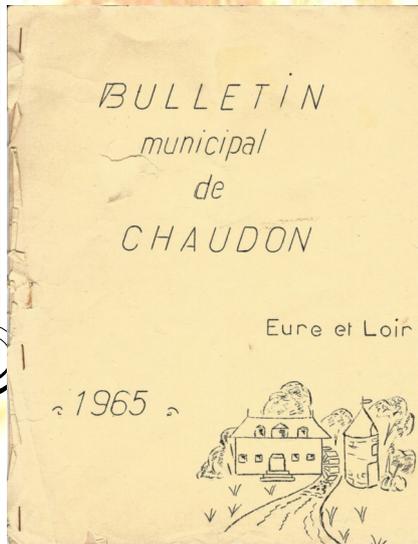
C'est en 1965 que parut le premier bulletin municipal de Chaudon. C'est sous l'influence de Mr Maurice Brossier Maire (1965/1971) que le conseil municipal décida d'informer plus précisément, la population sur la vie de la commune.



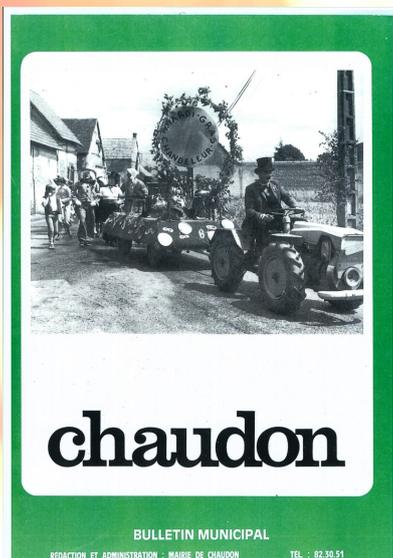
Duplicateur Gestetner
Retrouvé dans le grenier de la Mairie



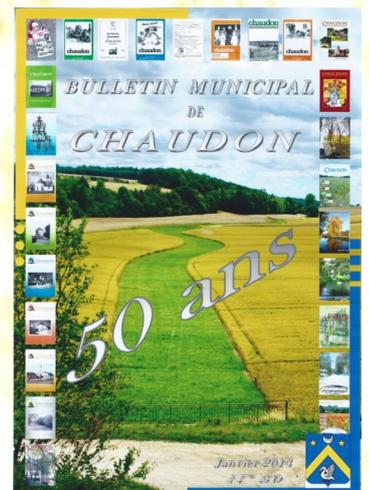
Le premier bulletin sorti en 500 exemplaires était tapé à la machine et reproduit en mairie sur un duplicateur à rouleau « Gestetner », ensuite agrafé et plié (pour rentrer dans les boîtes aux lettres de l'époque) au domicile d'un membre du conseil municipal, par des élus et des bénévoles.



Dans les années 1970 est apparu la couverture élaborée par un imprimeur. Ou un habitant de Chaudon Mr Schmitlin avait imaginé une armoirie de Chaudon.



Puis la couleur est venue égayer le bulletin. Aujourd'hui réalisé et mis en page en Mairie, il est imprimé par une Imprimerie de Nogent le Roi en 850 exemplaires.





Chaudon

COMMUNE de CHAUDON (E. et L.)

N° I - MAI 1965

BULLETIN MUNICIPAL

CHAUDONNAISES ET CHAUDONNAIS,

Avec les élections de mars dernier, une nouvelle page de notre histoire locale vient d'être tournée.

A ceux qui nous ont quittés et dont les noms ne figurent plus sur la liste des membres du Conseil municipal, nous adressons au nom de la Commune, nos remerciements pour les efforts qu'ils ont bien voulu faire dans le passé, pour la défense des intérêts chaudonnais.

Qu'il nous soit permis de remercier, tout spécialement, M.F. GALLOT et GERAY, les deux doyens du dernier Conseil, à qui une longue vie municipale a permis de rendre de multiples services et qui, en raison de leur âge, n'ont pas voulu se représenter.

Qu'il nous soit permis également de nous incliner sur la mémoire de notre regretté collègue, M. TETON, emporté prématurément par la maladie.

Le nouveau Conseil municipal s'est déjà mis au travail pour faire de Chaudon un village propre, agréable, et mériter ainsi votre confiance.

Ce modeste "Bulletin" aura pour but de maintenir un contact direct avec tous les électeurs et de les informer sur la vie de notre commune, sur les problèmes - pas toujours agréables - qui se posent au Conseil et sur les solutions qui y sont apportées.

Nous sommes persuadés que, toutes et tous, vous apprécierez comme il convient notre désir de remplir notre mandat au grand jour.

En conservant la série de nos "Bulletins", vous aurez un excellent moyen de suivre et de contrôler notre travail.

Le Conseil municipal.

-1-

ELECTIONS MUNICIPALES de MARS 1965

Résultats du 1er tour (14 mars) : Inscrits : 407
 votants : 413
 Exprimés : 405
 Majorité absolue : 203

ELUS : M.F. Huveau (237), Prémartin (219), Pellegrin (216), Brossier (203)

Viennent ensuite : MM. Courbarien (201), Guinedot (184), Mme Hillion (182), M. Gavet (181), Weber (181), Galerne (180), Desprez (172), Delaunay (169), Guiard (168), Lahaye (155), Rivet (154), Dumont (150), Viet (147), Cudard (145), Geniez (139), Hersant (137), Godard (125), Chevalier (115), Lemé (111), Guérinot (103), Berteaux (99), Richer (82), Maillard (81), Besson (80), Denis (76), Mme Lenglois (75), M. Jouvelin (75), Cayzac (72), Téton F. (69), Lenglois C. (66), Gasselain (66).

Résultats du 2ème tour (21 mars) : Inscrits : 407
 votants : 417
 Exprimés : 407

ELUS : M. Galerne (261), Guinedot (258), Mme Hillion (257), M. Courbarien (217), Viet (213), Hersant (204), Godard (197), Gavet (191), Weber (187).

Viennent ensuite : M. Guiard (178), Delaunay (169), Desprez (168), Chevalier (167), Lemé (164), Guérinot (156), Lahaye (149), Dumont (149), Rivet (146).

ELECTIONS du BUREAU MUNICIPAL

27/3 - Election du Maire : M. Brossier (8 voix) ELU, Courbarien (4 voix), Gavet (1 voix).

27/3 - Election du 1er Adjoint : M. Guinedot (12 v.) ELU, Weber (10/4 - " " " 2ème Adjoint : Mme Hillion (7 v.) ELUE, M. Courbarien (2 v.), Galerne (1 v.), Prémartin (1 v.), Viet (1 v.)

COMMISSIONS MUNICIPALES

BUDGET : M. Courbarien, Gavet, Pellegrin, Prémartin.
 CHERINS : M. Godard, Huveau, Pellegrin, Weber.
 FETES : M. Prémartin, Galerne, Gavet, Viet.
 BATIMENTS : M. Hersant, Prémartin, Viet.

-2-

COMMISSIONS MUNICIPALES (suite)

CIMETIERE - : M. Galerne, Hersant, Viet.
 EAUX : M. Galerne, Godard, Pellegrin, Prémartin, Viet.
 COURS d'EAUX : M. Godard, Huveau, Prémartin, Weber.
 ASSISTANCE : M. Prémartin (avec le concours de Melle Plessis, M. Bigard P., Dablin H., Galerne C., non conseillers)
 ECOLES : M. Courbarien, Weber.
 URBANISME : M. Galerne, Hersant, Prémartin, Viet.
 STATISTIQUES AGRICOLES : M. Godard, Huveau, Prémartin, Weber.
 BULLETIN MUNICIPAL : Le Conseil.

Le Maire et les Adjointes font partie de toutes les Commissions.

EVENEMENTS (du 1er avril au 1er mai 1965)

Mariage : DESCHAYES Maurice et VASSEUR Armande
 Décès : CROISSONNIER Gaston, dans sa 75ème année.

RENSEIGNEMENTS UTILES

Ouverture de la Mairie : Mardi, Mercredi et Vendredi (de 17 à 19 h.)
 Le Maire et les Adjointes reçoivent ces mêmes jours, de 18 à 19 Heures

REMERCIEMENTS

C'est avec plaisir que nous avons appris la nomination dans l'ordre des "Médailles du Département et des Communes" de M. Gallot R. (Médaille d'Or) et Huveau N. (Médaille de Vermeil) pour les efforts accomplis au service de la collectivité durant leurs nombreux mandats de Conseillers et de Maires. Nous adressons nos sincères félicitations aux nouveaux promus.

NOS PROBLEMES.

LE LOTISSEMENT DES "CHAMPS COQUILLES" : Un lourd héritage !

Conçu à l'origine pour avoir un caractère social et mettre à la disposition des Chaudonnais désirant construire, un terrain à un prix abordable, ce lotissement a vu, avec le temps, s'accumuler les difficultés de tous ordres, croître les exigences du M R D et augmenter les prix.

Dans ces conditions, le caractère social auquel nous tenons tant, risque d'être moins net. Il va sans dire que nous ferons tout

-3-

ce qui est en notre pouvoir pour maintenir ce lotissement à la portée de ceux qui en ont vraiment besoin.

A ce sujet, nous remercions tout d'abord l'ensemble des anciens propriétaires du lieudit : "Les Champs-Coquilles" d'avoir bien voulu céder leurs terrains à des prix assez peu avantageux pour eux.

Nous tenons à remercier spécialement Madame Branchard qui, par esprit de conciliation, a permis qu'un compromis mette fin à un grave litige la séparant du Conseil Municipal, et qui, de plus a fait remise à la Caisse des Ecoles de Chaudon, du bénéfice intégral de ce compromis.

Les premières démarches concernant ce lotissement ont commencé en 1962 et les dernières parcelles sont seulement sur le point d'être acquises. Il aura fallu trois ans pour en arriver là !

COLONIES de VACANCES

Nous conseillons aux parents qui éprouveraient des difficultés à trouver une colonie pour leurs enfants d'âge scolaire de s'adresser à la Mairie. Nous ferons alors tout notre possible pour les aider dans leurs recherches.

FETE de la SAINT MEDARD

- Elle aura lieu le Dimanche 13 juin -

AU PROGRAMME : Fête foraine avec tir, loteries, chevaux de bois, auto-scooter et : GRAND BAL

Closure du Concours de tir - Lundi 14 à 16 heures : Bal d'enfants ; - INVITATION TRÈS CORDIALE A TOUS -

L'abondance des matières ne nous a pas permis d'aborder ou de développer tous les problèmes municipaux. Nous en reparlerons dans notre prochain "Bulletin".

AVEC NOS DISPARUS !

Un premier effort a été fait pour la remise en état du cimetière. Lentement, la dernière demeure de nos disparus retrouvera son véritable cadre.



Chaudon

10

Salle des Associations



Février:
1 an déjà
que la première pierre
a été posée!
Les travaux avancent
lentement!



Mars:
On s'affère à l'extérieur,
isolation et bardage
sont mis en place



Juin:
A l'intérieur, les choses se précisent,
du sol au plafond le bois est
omniprésent!





Chaudon

Travaux

Juillet:

Les engins sont arrivés, le parking prend forme.



Novembre:
La toiture végétalisée est enfin installée



Décembre:

Après 2 ans de travaux, voilà notre salle enfin terminée!
Quelques ajustements restent encore à terminer.



En parallèle, des travaux de voirie ont été exécutés aux abords de la salle, rétrécissement et plateau surélevé pour sécuriser le passage.
De même sur la route de Mauzaise où un plateau et un rétrécissement de chaussée ont été installés.





Tarifs Municipaux:

Cantine:

Délibération du 28 février 2013
 Prix forfaitaire: 45,00 € par mois .
 Prix du repas occasionnel : 4,00 €.

Transports scolaires (SITED):

Délibération du 14 septembre 2012:
 le coupon de janvier à juin 2013 : 55,00 €
 le coupon de septembre-décembre 2013 : 43,00 €

Concessions cimetièrre:

Délibération du 10 septembre 2010:
 Concession Perpétuelle: 260 €
 Concession Cinquantenaire: 140 €
 Concession trentenaire: 70 €
 Place Colombarium 30 ans: 800 €
 Place Colombarium 15 ans: 400 €

Pêche Etang communal :

Délibération du 01 mars 2013
 Pêche réservée exclusivement
 aux habitants de chaudon
 Carte Gratuite à retirer en Mairie

Locations:

Délibération du 14 septembre 2012:
 Table + 2 tréteaux et 2 bancs: 7,50 €
 Barnum - 8m x 4m: 100 € (caution 150 €)

Location Salle des associations:

Délibération du 13 septembre 2013:

Tarifs 2014:

(Hall, Sanitaires, Cuisine, Salle et Scène.)

	Durée de Location		Habitant Commune	Hors Commune
1	Journée	De 9h à 19h	250 €	350 €
2	Après-midi +Soirée	Du samedi 14h au dimanche 10h	350 €	550 €
3	Journée +Matinée	Du samedi 9h au dimanche 14h	500 €	750 €
4	Week-End	Du vendredi 18h au lundi 9h	650 €	950 €
5	Associations extérieurs à la commune avec manifestations commerciales			500 €

Elections municipales 2014!

Les nouvelles règles des élections municipales 2014!

Les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014

Les élections européennes auront lieu le 25 mai 2014

Les 2 bureaux de vote seront transférés à la nouvelle salle des Associations 33 rue St Médard

Aux prochaines élections municipales des 23 et 30 mars 2014, les électeurs choisiront à la fois leurs futurs conseillers municipaux (19 pour la commune de Chaudon), et les représentants de la commune à l'assemblée communautaire de la communauté de communes des 4 Vallées (3 pour la commune de Chaudon) par scrutin de liste.

Présentation obligatoire de la carte d'électeur et d'une pièce d'identité lors du vote!

Un bulletin, deux listes!

Les deux listes figureront de manière distincte sur le bulletin, afin que la double portée du bulletin soit connue de manière claire par l'électeur.

L'électeur n'aura donc à glisser dans l'urne qu'un seul bulletin, sans possibilité de modification.

Tous bulletin modifié trouvé dans l'urne sera considéré comme nul!



Les règles d'urbanisme:

Zone: UA - UB - UC

	Permis de construire	Déclaration préalable
Construction ou Agrandissement de - de 5 m ²	Non	Non
Construction ou Agrandissement de + de 5 m ² mais de - de 20m ²	Non	Oui
Construction ou Agrandissement entre 20m ² et 40m ² et si total - de 170m ²	Non	Oui
Construction ou Agrandissement entre 20m ² et 40m ² et si total + de 170m ²	Oui	Non
Construction ou Agrandissement entre 40m ² et 170m ²	Oui	Non
Construction ou Agrandissement de + de 170m ²	Oui + Architecte	Non
Piscine non couverte	Non	Oui
Clôture	Non	Oui

Nous vous rappelons que tous les travaux ou aménagements divers doivent faire l'objet d'une demande, soit de permis de construire, soit de déclaration de travaux auprès du secrétariat de Mairie.

(Les fenêtres de toit (Genre Velux), les clôtures, les extensions mineures... sont soumises à une déclaration préalable). Après son enregistrement, cette demande est envoyée aux services de la Direction Départementale des Territoires à Chartres, qui instruit le dossier.

Le règlement par zone et le plan de zonage sont disponible sur le site de Chaudon (<http://www.chaudon.com>)

Permis de construire accordés en 2013				Déclarations préalables accordées en 2013				
BERCHER Baptiste	6 Impasse du Cormier	Construction Garage	21/03	1	GODMUSE Luc	37 Rue des Graviers	Installation Système solaire	04/02
FERNANDES Daniel	77 Route Nationale	Construction de 2 maisons individuelles	31/05	2	BAZIN Nadine	16 Rue de la Tourelle	Réfection Toiture	24/02
GESTIN Steve	29 Route Nationale	Construction Garage	17/06	3	ERNOULT Alain	Chemin de Tivoli	Ouverture de fenêtre de toit	01/03
EPRON Philippe	18 Rue de La Pompe	Construction petit bâtiment	23/07	4	DEMOUTIEZ Alain	Impasse des Orchidées	Création d'une Clôture	12/06
IMBERT Kévin	77 Route Nationale	Construction maison individuelle	23/07	5	LEPERS Patrick	1 Place de la Croix	Ouverture de fenêtre de toit	20/06
MASSON David	13 Route de Mauzaise	Construction Garage	01/08	6	BEAUVAIS Dominique	10 bis Rue des Sources	Construction Garage-Bûcher	27/08
JOUVELIN Nicolas	37 Route Nationale	Construction maison individuelle	27/08	7	BAUMGARDEN Tony	6 Rue Saint Médard	Ouverture passage Création d'un mur	01/10
Weber Jean-Luc	5 Rue de la Tourelle	Construction maison individuelle	08/10	8	BAUMGARDEN Marine	6 Rue Saint Médard	Ouverture de fenêtre de toit	01/10
GERBOD Franck	62 Allée Circulaire	Construction maison individuelle	18/10	9	BERCHER Baptiste	6 Impasse du Cormier	Ouverture de fenêtre de toit	01/10
				10	MARECHAL Nicolas	12 Rue de L'Eglise	Ouvertures de fenêtres de toit	29/10



Comité des Fêtes

Calendrier des manifestations 2014

05 Janvier: Assemblée générale Comité des Fêtes	14- 15 juin: Fête patronale de la Saint Médard avec bal, fête foraine, animations de rues et vide Grenier.
08 février : Loto Salle des Associations	14 juillet : Banquet populaire.
22 février : Soirée Choucroute	07 septembre : Randonnée pédestre
08 mars : Après midi Retraités	20-21 septembre: Journées du Patrimoine
09 mars : Concours de Belote	11 octobre : Loto Salle Communale.
05 avril : Carnaval de Nogent le roi	25 octobre : Repas Retraités
12 avril : Banquet des Anciens	31 octobre : Défilé Halloween.
avril : Ouverture de la saison du Tir	29 novembre : Repas -Téléthon
26 avril : Concours de pêche à l'étang communal	

Toutes les manifestations intérieures se dérouleront dorénavant à la salle des Associations 33 rue St Médard

Le Bureau 2014 du Comité des Fêtes:



De gauche à droite:

Annick Berland
Présidente

Marie-line Philippe
Secrétaire adjoint

José Guittard
Secrétaire

Marguerite Loisel
Vice Présidente

Liliane Lesieur
Trésorière

Les membres du comité des Fêtes toujours aussi dynamique!



Groupement d'intérêt public
MISSION LOCALE
de Dreux et son Arrondissement

Tél: 02 37 38 57 67

Service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes
Vous êtes âgé(e) entre 16 et 25 ans, et vous n'êtes plus scolarisé(e)

Nous restons à votre disposition pour :

Vous accueillir, vous informer, vous conseiller et vous orienter.

Accompagner les démarches nécessaires à la réalisation de vos divers projets personnels et professionnels.

Notre offre de service vous apportera des solutions dans les domaines de :

L'accès et maintien dans l'emploi, l'orientation, la formation professionnelle.

L'hébergement et le logement, la santé, la mobilité.

La citoyenneté, les loisirs, les aides financières.

Nous vous accueillons à la mairie de Chaudon : Tous les lundis de 13h30 à 15h



Etat Civil

NAISSANCES :

MEURTIN Evan Nicolas	25 mars 2013	METAYER Alice Claudine Charlotte	01 août 2013
VITAL Zacharie Daniel Claude	20 avril 2013	GUERIN Diégo Bernard Michel	14 septembre 2013
QUERNEC Maëlice Louane Stéphanie	22 avril 2013	BERCHER Benjamin	17 septembre 2013
BERGER-CARON Isya Martine	28 avril 2013	CASTEL Camille Teddy Victor	22 septembre 2013
VERMET Lina	19 mai 2013	CHENAIS Victor Kandal	28 septembre 2013
COAT Bastien	02 juin 2013	FONTAINE Nolan Alain Pascal	05 novembre 2013
VIENNE Malone	13 juin 2013	NAMY Cameron Pierre Michel	08 décembre 2013
VIENNE Cléa	13 juin 2013	JOUVELIN Louis Valentin Mathieu	11 décembre 2013
KLAUS Hélène Miryame	18 juillet 2013		
BERANGER Séverin Charles Bernard	30 juillet 2013		

MARIAGES :

METAYER Wilfried & DELACOURTE Charlotte	20 avril 2013
GERARD Jérémy & DEBIAIS Sabrina	27 juin 2013
LACROIX Joël & ABAUL Flavie	06 juillet 2013
ERNOULT Marie Joseph & CUISSARD Chantal	27 juillet 2013
VOISIN Stéphane & SIMONOVA Svetiana	24 août 2013
LIBERT David & GUET Elodie	16 novembre 2013

DÉCÈS :

HUBERT André	05 janvier 2013	JUMENTIER Roland	24 juin 2013
GENOUD Denise Veuve CHERBLAND	01 février 2013	GUERBET Marie Thérèse divorcée HAMOUCHE	22 septembre 2013
BERLAND Catherine épouse GUITTARD	28 mars 2013	PERRIER Michel	27 septembre 2013
LABERYE Gilbert	03 avril 2013	TAVAUULT Yvette veuve NAGY	29 septembre 2013
DESCHAMPS Jean	11 avril 2013	GRESTEAU Pierre	19 octobre 2013
DOYEN Alain	02 mai 2013	MOHIER Roger	12 novembre 2013
HUET Suzanne épouse DUMONT	27 mai 2013	RIBAS Simone épouse LETANG	10 janvier 2014
SOHIER Roger	29 mai 2013		



Chaudon

16

Mairie :

Tél : 02 37 82 30 51

Fax : 02 37 82 37 24

Email : mairiechaudon@wanadoo.fr

Heures d'ouverture :

Lundi : 10h 30 /12h

Mardi : 10h 30 /12h- 16h 30 / 19h

Mercredi : 10h 30 /12h

Jeudi : 10h 30 /12h - 16h 30 / 19h

Vendredi : 10h 30 /12h - 16h 30 / 19h

Permanences du Maire et des Adjoints :

M. GUET : Maire

Sur rendez-vous

M. DAUBIN : 1er adjoint

le mardi de 10h 30 à 12h

le jeudi de 10h 30 à 12h

M. MAILLARD : 2^{ème} adjoint

le vendredi de 17h 30 à 19h

Mme RICHER : 3^{ème} adjoint

le mardi de 17h 30 à 19h

Mme BERLAND : 4^{ème} adjoint

le lundi de 10h 30 à 12h

Garderie-Centre de loisirs :

Directrice : Mme GUFFROY

Tél : 02 37 82 40 78

Ecoles Primaire et Maternelle :

Directrice : Mme PICARD

Tél : 02 37 82 38 30 - 02 37 82 43 92

Syndicat intercommunal des Eaux :

Mairie de Nogent le Roi

Tél : 02 37 51 44 51

Secrétariat : Tél : 02 37 51 23 26

Direction de la Prévention et de

l'Action sociale :

Secrétariat – Tél : 02 37 65 82 25

Service départemental d'Aide Sociale :

Secrétariat - Tél : 02 37 65 82 00

Permanences en mairie

de Nogent-le-Roi :

Tél : 02 37 51 42 88

Assistante sociale :

mardi et mercredi matin sur R.V

Mairie de Nogent le Roi

Sécurité sociale :

2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois sur R.V.

C.R.A.M. :

1^{er} lundi de chaque mois de 9h à 12h

Conseiller Général :

M. Jean Paul Mallet

1^{er} et 3^{ème} lundi du mois de 18h à 19h

TAXIS:

Taxis Carole :

Tél : 02 37 82 40 02

MÉDECINS :

Chaudon : 9, Route de Ruffin

Dr Carré - Dr Collin - Dr Clavier :

Dr Galicher

Tél : 02 37 51 40 05

Coulombs : 23 Grande Rue

Dr Desrues - Dr De Roa - Dr Lang :

Tél : 02 37 51 15 15

Nogent le Roi : 5 Rue des Moulins

Dr Desmichelle

Tél : 02 37 51 92 14

Villemeux-sur-Eure : 95 Grande Rue

Dr Chardot - Dr Flandrin - Dr Minni

Tél : 02 37 82 30 05

DENTISTES :

Nogent-le-Roi :

M .Sypulska Karolina

M. Dobosz Vel

8 Rue du Pont aux Juifs

Tél : 02 37 51 04 04

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Ribardière-Landais :

Mr Bonnardel Bruno

Tél : 02 37 51 21 21

PHARMACIES :

Nogent-le-Roi :

Pharmacie de l'Etoile :

Rue du Pont aux Juifs

Tél : 02 37 51 30 51

Pharmacie des Remparts :

35. rue du Général de Gaulle

Tél : 02 37 51 46 89

Villemeux-sur-Eure :

Pharmacie Voisin

40. Grande Rue

Tél : 02 37 82 30 36

Pour le tour de garde des pharmacies :

composer le 32 37

INFIRMIÈRES :

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Laugeray - Mme Hardi

Mme Hébert- Mr Hélias –

Mme Bouchée – Mme Martin C.

Tél : 02 37 51 15 15

Chaudon : 9 , Route de Ruffin

Mme Brebion

Tél : 02 37 50 25 87

Faverolles :

Mme Jehan:

29, Route Nationale

Tél : 02 37 50 16 19

LAB. D'ANALYSES MÉDICALES :

Nogent-le-Roi :

M.Hainselin :

Zone du Quai

Tél : 02 37 51 40 34

DIETETITIENNE :

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Martin J.

Tél : 02 37 51 15 15

KINÉSITHÉRAPEUTES :

Chaudon : 9 , Route de Ruffin

Mr Lecomte - Mme Lombard

Tél : 02 37 51 14 71

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Laduron

Tél : 02 37 51 15 15

Nogent-le-Roi :

Mme Poulain - Mme Perrine

12, Rue du Général de Gaulle

Tél : 02 37 51 99 00

Mme Szwec : 19, Rue de l'Eglise

Tél : 02 37 51 32 02

Villemeux-sur-Eure :11 Rue Gué de Ville

Mme Dany Judith

Tél : 02 37 82 49 53

SAGE - FEMME :

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Gagosz Pascale

Tél : 02 37 51 15 15

Nogent le Roi : 8, Rue de pont aux Juifs

Mme Romary-Félicien

Tél : 06 87 24 39 51

OSTEOPATHE :

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Delauzières

Tél : 02 37 51 15 15

PSYCHOTERAPEUTE :

Chaudon : 9 , Route de Ruffin

Mme Symphonie

Tél : 02 37 51 18 49

PSYCHOMOTRICIENNE :

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Shoos

Tél : 02 37 51 15 15

PSYCHOLOGUE :

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Bourdeau

Tél : 02 37 51 15 15

MÉDECINS PSYCHIATRE :

Coulombs : 23 Grande Rue

Mr Tébout

Tél : 02 37 51 15 15

ORTHOPHONISTES :

Chaudon :

Mme Moussard - Mme Lauwe

9 , Route de Ruffin

Tél : 02 37 38 73 29

Nogent-le-Roi : 1 Rue des Clos

Mme Léger

Tél : 02 37 51 35 02

PÉDICURE-PODOLOGUES :

Nogent le-Roi : 2, Rue du Chemin-Neuf

M.Paillié :

Tél : 02 37 51 13 45

Coulombs : 23 Grande Rue

Melle Chuteau :

Tél : 02 37 51 15 15

VÉTÉRINAIRE :

Nogent-le-Roi :

M. et Mme Monot :

12 bis, Rue Maurice Glédél

Tél : 02 37 51 41 65

